

Trouver un emploi sans l'écrit

Accompagnement vers l'emploi

1-019



PRÉ-REQUIS :

Aucun

DURÉE EN HEURES :

6h

RYTHME/NOMBRE DE JOURS :

2 Entretiens individuels (3h30 puis 2h30) à intervalle de 10 jours

DELAI D'ACCES :

D'une semaine à 2 mois, selon le type de financement

MÉTHODES :

- Prestation en présentiel
- Entretien Individuel en face à face
- Utilisation de Google Translate (application intégrée sur le PC de la consultante)
- Utilisation d'images pour faciliter l'apprentissage et la compréhension du plan d'actions (PAI)
- Entraînement par la mise en pratique

CERTIFICATION – ÉVALUATION :

Certificat de réalisation

7 Rue de la Fonderie, 67000 STRASBOURG

03 88 32 05 15

info@as-accompagnement.fr

CONTACT :

Anne-Laure JOBST VENZANO

anne-laure.jobst@as-accompagnement.fr

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

<https://as-accompagnement.fr/handicap>

OBJECTIFS :

- Aider dans la production des supports indispensables à la recherche d'emploi
- Développer son autonomie dans les démarches

PUBLIC VISÉ :

Demandeurs d'emploi ayant des difficultés de maîtrise du français et peu ou pas autonome dans l'utilisation des outils numériques

PROGRAMME :

Premier entretien (3 heure 30)

- Diagnostic du besoin et de la documentation (CV brouillon, Contrats de travail, attestations...) remis par le demandeur d'emploi, si besoin utilisation de google translate pour une compréhension la plus juste possible
- Complétude et mise à jour de l'espace personnel (profil de compétences, carte de visite...)
- Création et édition :
 - d'un ou deux CV
 - d'une lettre de motivation associée et personnalisable
- Publication de son profil de compétence
- Formation à l'utilisation des outils de recherche d'emploi,
- En cas de possession de tablette ou de smartphone disposant d'une connexion internet, Formation à l'accès à l'espace personnel depuis ces outils (application mobile Mes offres Pôle Emploi).
- Création du Plan d'Actions Individuel (PAI) permettant de réaliser les actions, accompagnées de mementos IMAGES (actions sur son espace, répondre à des offres, ciblage, candidature spontanées, mobilisation de son réseau...).

Second entretien (2 heures 30)

- Vérification de la bonne réalisation du PAI (réponse à une ou plusieurs offres en ligne et en contact direct)
- Point sur les difficultés rencontrées à la réalisation de ses actions PAI imagés et remédiation
- Vérification de l'autonomie à la réalisation de ses démarches essentielles à sa recherche d'emploi
 - Utilisation de son espace, de ses outils, sa compréhension à la méthodologie de recherche,
 - Capacité à enregistrer et répondre à une annonce en ligne,
 - Capacité à répondre en candidature spontanée,
 - Capacité à mobiliser son réseau,...
- Réalisation par le bénéficiaire, en autonomie sur le PC, des actions de recherche permettant de candidater et suivre ses candidatures (répétition permettant d'ancrer des habitudes de recherche) .